

Élu plus beau village des Vosges : Claudon et ses hameaux

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

Claudon est élu le plus beau village des Vosges en 2023 par les lecteurs du quotidien Vosges Matin. Découvrez ce village à vélo et ces nombreux hameaux avec une boucle adaptée pour tous...



Randonnée n°44748084

Durée :	2h30	Difficulté :	Facile
Distance :	26,12 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	297 m	Activité :	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif :	295 m	Commune :	Claudon (88410)
Point haut :	409 m		
Point bas :	253 m		



La Clairière
du Verbamont

Description

Départ du parking de l'éco-camping La Clairière du Verbamont ou en contrebas ou contrehaut du camping (trois places).

(D/A) Prenez la direction Nord et descendez vers La Hutte. Après la chapelle/école, passez sur le Pont de Pierre et restez à gauche jusqu'au hameau de la Hutte.

(1) Passez le hameau puis tournez à gauche sur le pont de fer. À la patte d'oie, au niveau de l'étang, prenez à gauche et descendre dans la vallée de l'Ourche en longeant la rivière jusqu'à Senennes.

(2) Poursuivez à droite, le long de la rivière, jusqu'à Droiteval. À la fin de la route, tournez droite et rejoignez l'abbaye.

(3) Continuez sur la route, laissez une piste à gauche au virage et aller jusqu'au prochain carrefour avec la Tranchée de la Cabiole.

(4) Tournez à gauche sur la tranchée empierrée. Passez sur le "Petit Pont Tatal" situé non loin du viaduc où il est possible de pratiquer le saut à l'élastique. Continuez à gauche au carrefour suivant jusqu'à la route (D5).

Filez à gauche, passez le pont sur l'Ourche et rejoignez le 1^{er} chemin à droite, avant le Pont Tatal.

(5) Prenez-le et longez en contrehaut la Saône. Rejoignez une piste carrossable.

(6) Poursuivez tout droit en descente et bifurquez sur le petit pont de pierre qui enjambe la Saône. Passez devant le moulin de la Scie et poursuivez tout droit sur le petit chemin jusqu'au carrefour avec une route goudronnée au niveau d'un poste de gaz.

(7) Tournez à gauche, passez devant la ferme, laissez deux chemins à gauche et continuez à descendre pour traverser la Saône à nouveau. Remontez vers le hameau de Beaugard Bas. Traversez le hameau et ses quelques maisons et poursuivez tout droit aux deux carrefours au niveau d'un ancien pont vers Beaugard Haut. Dépassez le hameau puis poursuivez vers l'Épenoux. Au hameau, continuez à gauche jusqu'à un carrefour à quatre directions.

(8) Tournez à gauche puis de suite à droite vers le Brise Écuelle. Poursuivez toujours tout droit sur cette route gravillonnée en traversant le hameau à

Points de passages

- D/A Parking - Clairière du Verbamont**
N 48.043741° / E 6.079791° - alt. 348 m - km 0
- 1 La Hutte**
N 48.046978° / E 6.082147° - alt. 308 m - km 1.53
- 2 Senennes**
N 48.045014° / E 6.053673° - alt. 272 m - km 4.3
- 3 Droiteval et sa chapelle - Abbaye Notre-Dame (Droiteval)**
N 48.043055° / E 6.039358° - alt. 272 m - km 5.64
- 4 Carrefour de la tranchée de la Cabiole**
N 48.047881° / E 6.036866° - alt. 323 m - km 6.55
- 5 Petit chemin en contrebas du - Pont Tatal**
N 48.047285° / E 6.0204° - alt. 263 m - km 8.44
- 6 Couchaumont - Saône (rivière) - Affluent du Rhône**
N 48.041187° / E 6.01577° - alt. 268 m - km 9.24
- 7 Carrefour du Hubert/La scie**
N 48.047152° / E 6.007024° - alt. 289 m - km 10.63
- 8 D54/La Besse**
N 48.029634° / E 6.010192° - alt. 314 m - km 13.34
- 9 Route La grande Catherine/Regneville**
N 48.016682° / E 6.02315° - alt. 326 m - km 15.51
- 10 D54/Grange rouge**
N 48.030715° / E 6.015703° - alt. 324 m - km 18.31
- 11 Carrefour du grand Vélo en fer - Église Saint-Guérim (Claudon)**
N 48.032566° / E 6.035631° - alt. 317 m - km 19.99
- 12 Carrefour Thomas/Henricel**

gauche. Passez près de la fontaine et rejoignez une route transversale à l'angle d'un champ à main gauche.

(9) Prenez à gauche et descendre vers la Grande Catherine. Tourner à gauche au 1^{er} croisement et au panneau La Grange Rouge, laissez le chemin à droite pour aller au centre du hameau. Restez à gauche au carrefour et rejoindre une route transversale (D54).

(10) Tournez à droite et suivre la départementale. Laissez un chemin à gauche (panneau moulin et cédez-le-passage) puis un autre à droite. Gardez la droite jusqu'à l'église puis à gauche vers le grand vélo en fer construit par les frères Bigé.

(11) Prenez à droite la D5, direction de Passavant-la-Rochère. Laissez à gauche la route menant à Droiteval puis le chemin d'accès au cimetière. Après le grand étang, prenez à gauche en direction de la Sybille. Traverser le hameau et poursuivre sur la route goudronnée. Une fois sorti du hameau, continuez à gauche en lisière de la forêt sur un chemin goudronné jusqu'au carrefour suivant (Thomas/Henricel).

(12) Tournez à gauche, passez le hameau de Henricel et continuez tout droit pour rejoindre le la Clairière de Verbamont (D/A).

N 48.025833° / E 6.079789° - alt. 405 m - km 23.94

 **D/A parking de l'éco-camping La clairière du Verbamont - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône**

N 48.043738° / E 6.079786° - alt. 348 m - km 26.12

Informations pratiques

Hébergement à Claudon : [La clairière du Verbamont](#) (Hébergement, camping et table d'hôte), Val de la bonne Vie, Beauregard 6, Aux portes de la vallée qui chante, gîte de groupe de Senennes, Gîte de la Besse, Le moulin de la Scie.

Aire de pique-nique à l'arboretum de la Hutte, au Pont Tatal, à Claudon village.

A proximité

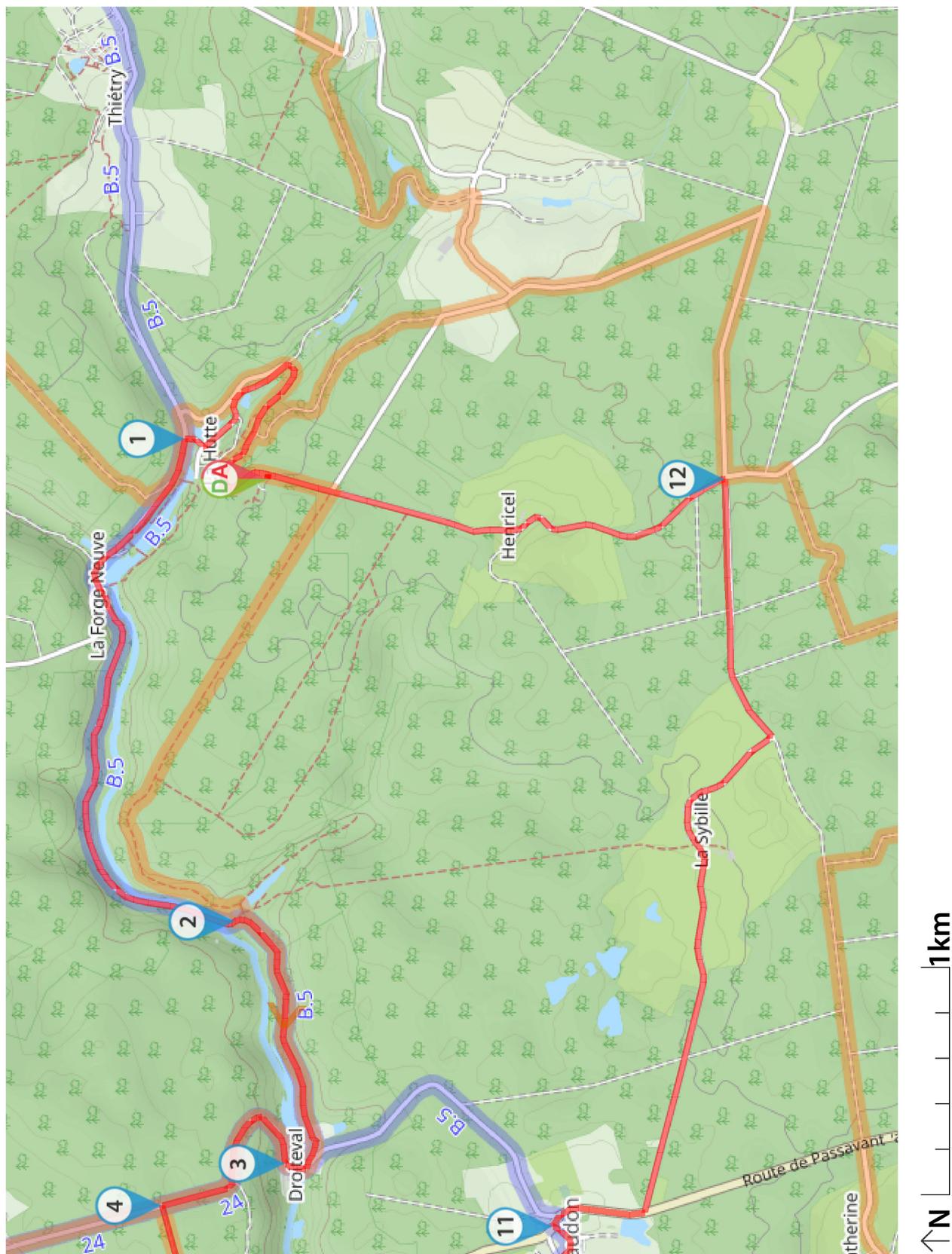
L'arboretum de La Hutte, La Source de Notre-Dame, la vallée de l'Ourche, le Pont Tatal, l'orgue de l'abbaye de Notre-Dame de Droiteval, le hameau de Droiteval.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-elu-plus-beau-village-des-vosges-claudon/>

En savoir plus :

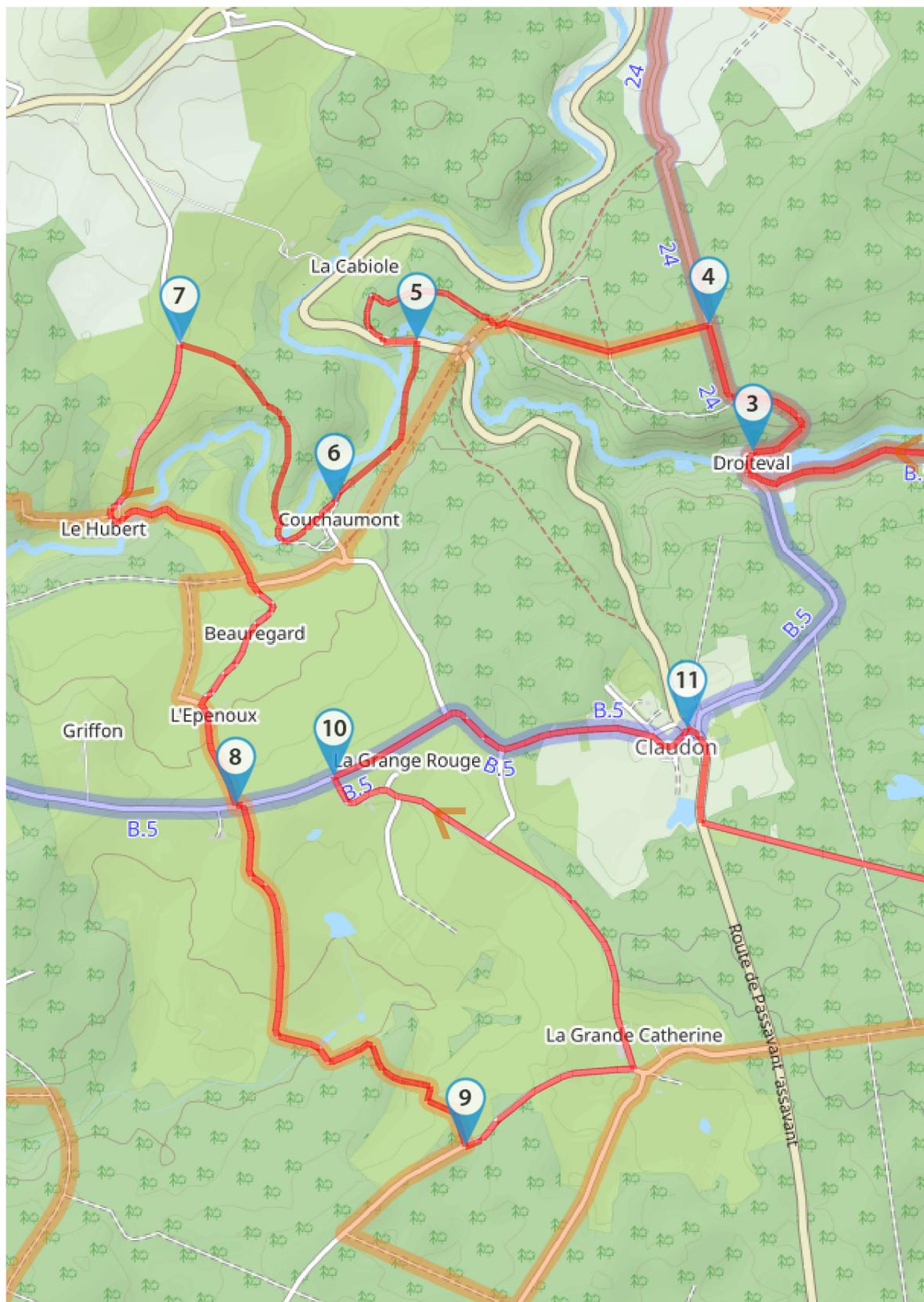
Email : leverbamont@gmail.com - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

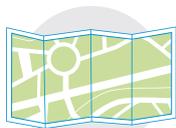
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



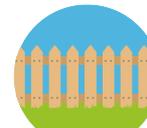
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.